



Spécial AGROBIOLOGIE

N° 3

21 avril 2011

☞ Mildiou :

Aucune intervention ne se justifie à l'heure actuelle ! Les conditions nécessaires à des contaminations primaires ne se sont pas encore présentées. Dans le cadre de la réduction programmée des doses annuelles de cuivre, toute utilisation prématurée est à proscrire.

Les seules mesures (conservatoires) à prendre sont prophylactiques: épamprage, tonte des parcelles enherbées, pas de travail des sols humides.

☞ Oïdium :

A l'exception des Merlot, Cabernets, Marselan et Cot, la protection peut commencer pour les autres cépages, dès le stade 5/6 feuilles étalées (renouvellement pour les cépages très sensibles: Carignan, Muscats). Laisser passer les précipitations annoncées pour cette fin de semaine.

Brèves (rappel)

Notification Bio :

A faire dès à présent, et jusqu'au 15 mai pour les renouvellements. Possible en ligne sur www.agencebio.org



Aides PAC Bio :

Demande à faire avant le 15 mai. Accompagnement possible. Contact: 04 68 11 79 95 ou 81. Plus d'info sur www.aude.chambagri.fr

Prévisions Agrométéorologiques sur le répondeur Météo France

0899 71 02 11 (1,35 €/min)

Retrouvez toutes nos informations sur www.aude.chambagri.fr

Vos Conseillers Bio

Eric LE HO 06 74 09 41 61 eric.leho@auode.chambagri.fr

Céline FORGET (Ouest du département) 06 84 54 64 91 celine.forget@auode.chambagri.fr